Le régent de Ronceval

Autor(en): **St-Urbain**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **77 (1950)**

Heft 3

PDF erstellt am: **23.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-227211

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Le régent de Ronceval

Après trois bonnes douzaines d'années de service, le régent de Ronceval a pris sa retraite. On a bien fait les affaires : discours, bouquets, souvenirs, chœurs d'enfants. Et puis la page est tournée.

On a mis la place au concours : on attend ce qui va sortir de ces inscriptions. Un jeune ? ça a des tas d'idées, trop seulement, et on a tendance à vouloir tout avaler. Seulement, un qui a de la pratique, comme on dit, il a des idées bien arrêtées, trop seulement !

La liste en main, on a convoqué une poignée de brevetés, un peu d'un, un peu d'autre, ni trop jeune, ni trop vieux. On sait déjà ce qu'on veut leur demander : il faut un chantre pour le culte, un directeur de fanfare, un musicien de sorte pour la chorale, un poète pour le chœur de dames, un chef sensible et dynamique pour le chœur mixte, un gymnaste pour la section, un qui soit au courant de la viticulture, de la pomologie, de l'arboriculture, un qui sache tout du doryphore, qui sache se pencher avec un intérêt ému sur l'agriculture et tous ses problèmes. Il faut un joli grade militaire (rapport aux pompiers), un modèle de vertu toujours prêt à lever son verre, mais avec de la retenue ; un talent de peintre permettrait de remonter à bon compte les décors de la grande salle, et, sans parler des qualités de bon tireur, on n'oublie pas que, à ses moments perdus — avec toutes ces occupations ! — il lui faudra présenter les plus solides qualités de pédagogue.

Les candidats ont passé, un par un, devant la Commission scolaire et la Municipalité réunies. Le syndic, tout endimanché, leur a tâté le fond du cœur : que de questions astucieuses ! que de fines remarques que certains n'ont pas su honorer d'un bon sourire ! Une collation les a remontés au tout fin, mais, aussi, a permis de savoir ceux qui connaissent les nourritures et la façon correcte de les arroser. On leur a dit : « Dès que ça sera fait, on vous avertira ! » Et ils sont partis.

Ronceval a un nouveau régent : il a plu à tout le monde, il sait tout, il voit tout, il comprend tout. Respect ! Il commence bien, trop seulement : c'est un vrai magicien s'il conserve l'équilibre jusqu'au bout — Ronceval, à tout dire... peut-être bien qu'il n'a pas volé son nom.

St-Urbain.

Le vaudois tel qu'on le parle

A l'occasion d'une conférence, le personnel enseignant du canton de Vaud avait à discuter entre autres cette question : *Faut-il lutter contre les accents locaux ?*

Quand ma vieille tante a ça lu sur les papiers, elle a répondu d'elle-même sans y être conviée. Elle a répondu dans une forme qui est la sienne et avec un accent qui est le sien depuis qu'elle parle et que neuf années d'école n'ont pas réussi à supprimer. ,

« L'accent vaudois ? Mais il a son chârme et sa saveû. Les maîtres auront beau faire : ils n'empêcheront pas les gamins de la Côte de fourrer des *y* partout, ceux du Pays d'Enhaut d'appuyer sur les syllabes muettes et ceux d'un peu partout de dire *toujoû* et *dimainche*.

» Lutter contre les accents locaux ? Allons donc ! Est-ce qu'on lutte contre des habitudes ancrées ? Mais l'accent fait partie du terroir. Il a la sonorité attendrissante d'une chanson populaire et il faut l'avoir entendu loin du pays pour comprendre ce qu'il représente.

Mais dans l'obligatoire exil,
On entend parfois dans la rue,
Un accent sonore et subtil
Dont la saveur nous est connue.
On se dit : Cet accent jaseur
Ne vient pas loin de ma commune
Et l'on sent palpiter son cœur :
On n'est pas Vaudois pour des prunes !

» Non, on ne peut pas plus lutter contre l'accent local qu'on ne peut empêcher les vieux et les vieilles de parler patois.

» Nos jeunes gens et nos jeunes filles qui vont faire des études par Lausanne essayent de raffiner après quelques années, mais ça ne prend pas et, surtout, ça ne tient pas. L'accent a la vie dure. On peut le perdre et le retrouver.

» L'école a bien d'autres devoirs à remplir : elle doit instruire et éduquer. Qu'elle apprenne à nos gamins à lire, écrire et compter, qu'elle leur enseigne la politesse et l'obéissance, qu'elle forme des hommes et des femmes de sorte, mais qu'elle leur permette de rester Vaudois. »

Ainsi parla ma tante, une de ces bonnes Vaudoises comme on n'en refait plus.

M. Matter.